

SESSION RÉGULIÈRE DU 06 FÉVRIER 2007

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le sixième jour du mois de février en l'an deux mille sept, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Gratien Tardif

Absent : Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 9 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal
 - Session régulière du 09 janvier 2007
 - Session spéciale du 22 janvier 2007
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Adoption du règlement numéro 383-2006 relatif au traitement des élus
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Nomination d'un vérificateur comptable au 31 décembre 2006
- 5) Urbanisme
 - Rapport du comité consultatif d'urbanisme (24 janvier 2007)
 - Dépôt

 - Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
 - Dossier de M. Marcel Lemay, lots 413-P et 414-P

 - Demande de modification au Règlement de zonage numéro 355-2005
 - Dossier de M. Danny Therriault, lots 82-40 et 82-41

 - Autre(s) :
 - Nomination du président au comité consultatif d'urbanisme

 - Rapport du comité de démolition (15 janvier 2007)
 - Dépôt
- 6) Voirie
 - Rapport de l'inspecteur municipal (art. 847 & 848 C.M.)
 - Inventaire des équipements au 31/12/06
 - États des chemins, ponts, cours d'eau et autres

 - Réfection des rues de la Fabrique, Garneau, Mennais, Bourque et Lemay
 - Honoraires professionnels n° 1 (laboratoire)

 - Projet de développement résidentiel, commercial, et industriel numéro 501674 (rues Laurier, Leclerc, Desrochers et Bouffard)

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 06 FÉVRIER 2007

- État du coût net des travaux et financement (modification résolution 278-2006)

Projet de développement résidentiel numéro 501925 (rue Roméo-Marion)

- Acceptation du projet de cession des infrastructures de rues

Avis de motion

- Projet de règlement numéro 384-2007 (modification des annexes « K » et « O »)

7) Hygiène du milieu

Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard

Recherche en eau souterraine

Étude hydrogéologique option n° 1

- Décompte progressif n° 1 JM Massé & Fils inc. (forage de sondages de reconnaissance)
- Décompte progressif n° 2 JM Massé & Fils inc. (forage de sondages de reconnaissance)

Projet de construction d'un 3^{ème} puits et d'infrastructures à Saint-Édouard

- Projet d'entente intermunicipale avec la municipalité de Saint-Édouard
- Mandat à Roche ltée à nous représenter
- Mandat à Inspec-Sol inc. (laboratoire)
- Avis de motion (règlement d'emprunt)

8) Varia

Caractérisation agricole de la municipalité de Sainte-Croix

- Dépôt du rapport de madame Adeline Bazoge

Période de questions

Levée de l'assemblée

021-2007

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

PROCÈS-VERBAL

022-2007

SESSION RÉGULIÈRE 09 JANVIER 2007

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 09 janvier 2007, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

023-2007

SESSION SPÉCIALE DU 22 JANVIER 2007

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session spéciale de la municipalité de Sainte-Croix du 22 janvier 2007, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

024-2007

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 06 FÉVRIER 2007

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE JANVIER 2007 – RATIFICATION

	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	7 281,44
	INSPECTEUR MUNICIPAL	4 924,59
	URBANISME	100,08
	SALAIRES DES EMPLOYÉS NON CADRES (ADMINISTRATION, BRIGADE, VOIRIE, RÉSEAU, CONCIERGERIE, PAT.EXTÉRIEURE & T/JEUX)	12 741,62
	AVANTAGES SOCIAUX	4 023,64
	SOUS-TOTAL	29 071,37

COMPTES PAYÉS DE JANVIER 2007 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ACCESSOIRES À INCENDIES DE QUÉBEC INC.	VÉRIFICATION EXTINCTEURS	134,34
ARRAKIS CONSULTANTS INC.	ÉTUDE HYDROGÉO. SEPT.OCT.NOV. 06 U/EAU ST-ÉDOUARD	1 155,17
GROUPE CASTONGUAY INC.	ENT. & RÉP. C/COMM. ENT. & RÉP. LUMINAIRE T/JEUX ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC	121,21 131,77 673,85
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE URBAIN GARAGE MUNICIPAL STATION POMPAGE STE-CROIX CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉCLAIRAGE URBAIN ÉCLAIRAGE RURAL U/EAU POTABLE ST-ÉDOUARD	22,79 367,75 1 759,56 2 890,41 945,87 116,80 2 767,46
LAFOREST NOVA AQUA INC.	SERV. PROF.U/EAU POTABLE ST-ÉDOUARD	4 717,48
MÉCANIQUE CHEZ DAN (2006) INC.	ENT. & RÉP. SOUFFLEUR VOIRIE	202,38
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE DÉCEMBRE 2006	7 331,00
MUNICIPALITÉ DE LOTBINIÈRE	SALAIRE URBANISME 2006	6 166,06
PG MENSYS SYSTÈMES D'INFORMATION	CONFIGURATION POSTE À DISTANCE INFORMATIQUE DIRECTEUR GÉNÉRAL	113,95
PITNEY BOWES LEASING	REMB. MARGE DE CRÉDIT TIMBRES	1 493,72
POGZ INC.	CRÉATION WEB (FORMATION)	2 586,67
POSTES CANADA	AVIS MUNICIPAL NO. 62 AVIS MUNICIPAL NO. 63 AVIS MUNICIPAL NO. 64 DÉPLIANT RÉCUP. GAUDREAU	115,27 115,27 115,27 115,27
RÉAL HUOT INC.	NETTOYEUR ROUILLE VOIRIE	203,66
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE DÉCEMBRE 2006	4 273,39
SIEMENS WATER TECHNOLOGIES CANADA, INC.	ENT. & RÉP. U/EAU ST-ÉDOUARD	209,71
SIFTO CAMADA CORP.	SEL ADOUCISSEUR U/EAU	3 419,73
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE DÉCEMBRE 2006	233,20
TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE JANVIER	825,36
TÉLUS MOBILITÉ	CELLULAIRE USINE DE FILTRATION & STÉPHANE MILOT	16,91
ULTRAMAR (BNC)	ESCOMPTE ULTRAMAR ESSENCE INCENDIE (PATINOIRE) ESCOMPTE ULTRAMAR	-2,95 70,00 -2,41
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	140,00
	SOUS-TOTAL	43 545,92

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 06 FÉVRIER 2007

COMPTES À PAYER DE JANVIER 2007

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ASCENSEURS THYSSENKRUPP	ENT. TRIMESTRIEL (FÉV. MARS AVRIL)	632,42
BÉTON LAURIER INC.	BRIS D'AQUEDUC (RUE LEGENDRE)	434,44
BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS MUTATION	24,00
BUROCOM ENR.	CONTRAT ENT. PHOTOCOPIEUR	338,00
BOIVIN & GAUVIN INC.	PIÈCES & ACC. INCENDIE	29,51
CONVAL QUÉBEC	ENT. & RÉP. U/EAU POTABLE	205,11
C.O.M.B.E.Q.	ADHÉSION 2007	256,39
COMMISSION SCOLAIRE DES NA- VIGATEURS	UTILISATION DES LOCAUX (SESSION AUTOMNE 2006)	991,98
CORPORATE EXPRESS	CHAISE SECRÉTARIAT	319,96
DOCUMENT EXPRESS ENR.	AVIS MUNICIPAL NO. 65	556,08
EMCO QUÉBEC LTÉE	BRIS D'AQUEDUC RUE PRINCIPALE	624,84
ERNEST JOUBERT INC.	RÉP. DÉTECTEUR DE MÉTAL VOIRIE	84,27
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	BRIS D'EAU RUE PRINCIPALE JANVIER	503,66
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	ENVOI D'UN COLIS VOIRIE	13,22
FILTRUM INC.	ENT. & RÉP. ADOUCISSEUR U/EAU	150,77
FRÉCHETTE BERTRAND	REPAS STAGIAIRE & SECRÉTAIRES, FRAIS DE DÉPLACEMENT	100,47
GREAT-WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	ASSURANCE COLLECTIVE FÉVRIER 2007	1 175,25
GROUPE CASTONGUAY INC.	ENT. & RÉP. GARAGE, SENTIER PÉ- DESTRE MOTEUR CHAUFFRETTE (SOUS-SOL RÉSERVOIR) AQUEDUC AMPOULE C/COMM. FUSIBLE RÉSERVOIR AQUEDUC ENT. & RÉP. RÉSERVOIR AQUEDUC	626,73 238,04 42,73 36,12 404,57
GROUPE ULTIMA INC.	ASSURANCES GÉNÉRALES MUNICIPALITÉ & ARÉNA	59 832,00
ICLIC INC.	ACTIVATION SITE WEB	683,70
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.	INFOGRAPHIE & COPIES PUB. COMI- TÉ FAMILLES	65,81
KONCEPT LOGIK	INFOGRAPHIE COMITÉ FAMILLES	50,00
LABORATOIRE DE CANALIS A- TIONS	ENT. & RÉP. RÉSEAU D'AQUEDUC (BRIS D'EAU RUE LEGENDRE)	262,09
LAURENT BEAURIVAGE ARPENTEUR-GÉOMÈTRE	HON. PROF. PLAN DES LOTS 545 & 553 CÔTE DU BATEAU	797,65
LES ENTREPRISES J-R AUGER	ÉPANDAGE ABRASIFS TROTTOIRS, C/COMM., ARÉNA ÉPANDAGE ABRASIFS TROTTOIRS, C/COMM., ARÉNA ÉPANDAGE ABRASIFS TROTTOIRS, C/COMM. ÉPANDAGE ABRASIFS TROTTOIRS, C/COMM. ÉPANDAGE ABRASIFS C/COMM., MRC, GARAGE MUN.	789,10 625,30 371,76 295,79 196,56
LES PUBLICATIONS LE PEUPLE	PUBLICITÉ (DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL)	797,65
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ INC.	ACHATS BIBLIOTHÈQUE	769,89
MILOT STÉPHANE	FRAIS DE DÉPLACEMENT	11,60
NORMAND NADEAU COMMUNICATIONS	PAGET VOIRIE	22,78

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 06 FÉVRIER 2007

PETITE CAISSE SENTIER PÉDESTRE	ENT. & ÉQUIP. SENTIER PÉDESTRE	78,48
	ESSENCE SENTIER PÉDESTRE	40,00
PETITE CAISSE FRANCE DUBUC	EAU, CROCHET & RALLONGE ÉLECTRIQUE C/COMM.	38,86
PETITE CAISSE CHRISTIANE COU-TURE	VINAIGRE U/EAU, CHANDELLES RALLONGE ÉLECTRIQUE C/COMM	38,26
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	ENT. PATINOIRE EXT.	29,71
	ENT & RÉP. U/EAU	145,01
POLYGEC INC.	HON. PROF. (PLAN D'INTERV. EN INFRASTRUCTURES MUNICIPALES)	640,52
	HON. PROF. (STATION POMPAGE LECLERC) MOD. CHAPITRE 2	477,85
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	AMPOULE, RUBAN LOISIRS	4,46
	TAPIS,LUBR.,BROSSE C/COMM.	47,96
	PIÈCES & ACC. C/COMM.,VOIRIE	87,01
	CHLORE U/EAU	586,27
	BOULON, ÉCROU VOIRIE	4,34
	BROSSE, LIME VOIRIE	11,01
	ACRYLIQUE C/COMM.	125,31
	ASPHALTE VOIRIE	2 692,07
	PIÈCES & ACC. C/COMM.	4,56
	CRÉDIT PALETTE VOIRIE	-22,79
ST-EX LIMITÉE	MATÉRIEL DE BUREAU C/COMM.	13,66
	MATÉRIEL DE BUREAU C/COMM.	40,44
	MATÉRIEL DE BUREAU C/COMM., VOIRIE	39,74
	MATÉRIEL DE BUREAU C/COMM.	113,94
	MATÉRIEL DE BUREAU C/COMM.,VOIRIE & URBANISME	261,50
SYSTÈMES DE SÉCURITÉ CONCEPT	BATTERIE SYSTÈME ALARME CASERNE INCENDIE	94,58
TÉLUS COMMUNICATIONS	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	56,66
TRANSPORT ADAPTÉ LOBICAR	PROG. GOUV.AIDE AU TRANSPORT ADAPTÉ	47 546,00
ULTRAMAR	ESSENCE GMC VOIRIE	82,00
	ESSENCE DAKOTA VOIRIE	51,03
	DIESEL KUBOTA VOIRIE	20,00
	ESSENCE DIVERS ÉQUIP.VOIRIE	20,25
	DIESEL KUBOTA	20,00
	ESSENCE GMC VOIRIE	76,00
	ESSENCE DAKOTA VOIRIE	55,27
	ESSENCE GMC VOIRIE	81,00
	ESSENCE DAKOTA	51,44
	SOUS-TOTAL	127 012,64
	GRAND TOTAL	199 629,93

CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANTS # 02-2007

025-2007

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 383-2006 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS

ATTENDU QUE la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c T-11.001) détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération;

ATTENDU QUE la municipalité est déjà régie par deux règlements sur le traitement des élus municipaux portant les numéros 306-2001 et 319-2003 et qu'il est maintenant nécessaire de les remplacer par un nouveau règlement correspondant à l'administration présente;

ATTENDU QU'un avis public du présent règlement a été donné par le directeur général et secrétaire-trésorier en vertu des articles 8 et 9 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le 20^e jour de décembre 2006;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 18^e jour du mois de décembre 2006 relativement à ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE le projet a également été présenté à la session tenue le 18^e jour de décembre 2006;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 06 FÉVRIER 2007

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce dit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lafleur

APPUYÉ PAR : Berchmans Dancause

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement numéro 383-2006 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit :

QUE le règlement numéro 383-2006 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 383-2006 entrera en vigueur conformément à la loi.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

026-2007

COMPTE À PAYER

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE JANVIER 2007A-1 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 1 ^{ER} JANVIER 2007 AU 28 JANVIER 2007	DIRECTEUR DES LOISIRS SALAIRES DES EMPLOYÉS NON CADRES (MAINTENANCE & RESTAURANT) AVANTAGES SOCIAUX	3 141,60 11 439,03 2 060,24
	SOUS-TOTAL	16 640,87

COMPTES PAYÉS DE JANVIER 2007A-1 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ALEX COULOMBE LTÉE	ACHATS RESTAURANT (CRÉDIT) ACHATS RESTAURANT	-16,62 344,43
CHOQUETTE CKS	RÉP. BAIN-MARIE	62,19
D. BERTRAND ET FILS INC.	ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT	468,35 297,71
FROMAGE CÔTÉ LIMITÉE	ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT	96,20 96,20 96,20
GREAT-WEST COMPAGNIE ASSURANCE VIE	ASSURANCE COLLECTIVE JANVIER 2007	658,85
HYDRO-QUÉBEC	ARÉNA GLACE	3 436,78 6 044,56
J.B. CADRIN INC.	ACHATS RESTAURANT	337,92
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE DÉCEMBRE 2006	3 425,66
MOLSON CANADA 2005	ACHATS BAR	3 795,39
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE DÉCEMBRE 2006	1 686,47
SOCAN	LICENCE 2007 (DROITS D'AUTEUR)	118,86
STAR CHOICE TÉLÉVISION NETWORK INC.	SERVICE CÂBLE	37,58
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE DÉCEMBRE 2006	230,45
TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE JAN.	246,01
FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	50,00
	SOUS-TOTAL	21 513,19

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 06 FÉVRIER 2007

COMPTES À PAYER DE JANVIER 2007A-1

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
BEN HUOT INC.	ENT. & RÉP. BÂTIMENT	295,82
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	ACHATS BAR	3 722,71
CIMCO RÉFRIGÉRATION	ENT. & RÉP. SYSTEME RÉFRIG.	366,92
CLAUDE GARNEAU	ACHATS RESTAURANT	156,60
FROMAGE CÔTÉ LIMITÉE	ACHATS RESTAURANT	96,20
GÉRALD PLAMONDON	FRAIS DÉPL. (OCT.NOV.DÉC. & JANV. 07)	147,36
GREAT-WEST COMPAGNIE ASSURANCE VIE	ASSURANCE COLLECTIVE FÉVRIER 2007	663,67
GROUPE CASTONGUAY INC.	ENT. & RÉP. MOTEUR	80,71
LES ENTREPRISES MARCEL TÊTU	EAU DÉMINÉRALISÉE	104,83
LES ENTREPRISES ROBERT CÔTÉ	ENT. & RÉP. BÂTIMENT	17,21
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	CAP. & INTÉRÊTS RÉGL. NO. /361-2005 SALAIRES JANV. (DÉJÀ INCLUS AUX SALAIRES 2,008.13 \$)	13 095,11
PETITE CAISSE	RENFOUEMENT JAN. (PRODUITS ENTRETIEN, ACHATS RESTAURANT & ACHATS BAR)	238,10
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	ENT. & RÉP. ÉQUIP.	223,21
PRODUITS CAPITAL INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN	226,99
ROGERS SANS-FIL	CELLULAIRE GÉRALD P. (JANV.)	42,68
STE-CROIX SPORTS INC.	ACHATS PRO-SHOP	380,15
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT	18,68 61,96
TAXI COLIS	FRAIS TRANSPORT (ÉLÉMENT BAIN-MARIE)	13,67
	SOUS-TOTAL	19 952,58
	GRAND TOTAL	58 106,64

027-2007

NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2006

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter l'offre de Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette, c.a. et de leur accorder le mandat de vérification des registres du centre culturel et sportif au 31 décembre 2006 pour le prix de 1 500 \$ (en sus des taxes).

URBANISME

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (24 JANVIER 2007)

DÉPÔT

Dépôt du rapport du comité consultatif d'urbanisme de la séance régulière du 24 janvier 2007.

DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

028-2007

DOSSIER DE M. MARCEL LEMAY, LOTS 413-P ET 414-P

ATTENDU QU'une demande d'autorisation a été présentée pour permettre l'aliénation des terres agricoles en conservant la résidence et les bâtiments agricoles sur les lots 413-P et 414-P;

ATTENDU QUE le demandeur conserve l'utilisation agricole sur la partie visée;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 06 FÉVRIER 2007

ATTENDU QUE la Commission de protection du territoire agricole du Québec consent un droit acquis de 5000 m² pour la résidence;

ATTENDU QUE le demandeur veut louer la partie de terrain excédentaire à 5000 m² pour l'entreposage de son foin;

ATTENDU QUE la division du terrain telle que demandée, crée un terrain de forme régulière;

ATTENDU QUE le conseil municipal considère qu'en zone agricole dynamique une telle aliénation contribue à la déstructuration de l'occupation du territoire;

CONSIDÉRANT la recommandation U03-2007 du comité consultatif d'urbanisme à l'effet de ne pas appuyer cette demande;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de refuser la demande de M. Marcel Lemay auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, selon la recommandation dudit comité.

DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 355-2005

DOSSIER DE MONSIEUR DANNY THERRIAULT, LOTS 82-40 ET 82-41

Sujet retiré par le demandeur.

AUTRE(S)

029-2007

NOMINATION DU PRÉSIDENT AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de nommer madame Andrée Laroche pour agir à titre de présidente au sein du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2007, selon la recommandation U04-2007 dudit comité.

RAPPORT DU COMITÉ DE DÉMOLITION (15 JANVIER 2007)

DÉPÔT

Dépôt du rapport du comité de démolition de la séance spéciale du 15 janvier 2007.

VOIRIE

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL (ART. 847 & 848 C.M.)

INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS AU 31/12/06

Dépôt des inventaires de l'équipement de la voirie et de l'hôtel de ville tels que préparés par Stéphane Milot, inspecteur municipal.

ÉTATS DES CHEMINS, PONTS, COURS D'EAU ET AUTRES

Dépôt du rapport de l'état des chemins, ponts, cours d'eau et autres tel que préparé par Stéphane Milot, inspecteur municipal.

RÉFECTION DES RUES DE LA FABRIQUE, GARNEAU, MENNAIS, BOURQUE ET LEMAY

030-2007

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 1 (LABORATOIRE)

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de payer à « Laboratoire de matériaux de Québec (1987) inc. » la somme de 4 379,10 \$ relativement à l'étude pédologique pour la réfection des rues de la Fabrique, Garneau, Mennais, Bourque et Lemay, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro F101-04356 datée du 22 janvier 2007.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 06 FÉVRIER 2007

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL
ET INDUSTRIEL NUMÉRO 501674 (RUES LAURIER, LECLERC, DESRO-
CHERS ET BOUFFARD)**

031-2007

**ÉTAT DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT (MODIFICATION
RÉSOLUTION 278-2006)**

Travaux à la charge du promoteur :

♦ Construction C.J. Picard inc. (contrat rue Desrochers)	224 691,20 \$
♦ Éclairage public rue Desrochers	492,26 \$
♦ Honoraires professionnels ingénieur (plans, devis, surveillance bureau)	29 393,67 \$
♦ Honoraires professionnels ingénieur (surveillance travaux)	<u>14 319,49 \$</u>
Sous-total :	268 896,62 \$

Travaux à la charge municipale :

Sous-total :	887 959,00 \$
(-) Retour de taxes (TPS)	- 50 656,93 \$
Coût net du projet :	<u>837 302,07 \$</u>
(-) Contribution et subvention	- 82 085,85 \$
Montant net avant financement permanent :	<u>755 216,22 \$</u>
(-) Contribution fonds activités financières 2006 :	- 16,22 \$
Financement permanent requis :	755 200,00 \$

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter l'état ventilé présenté pour les travaux à la charge du promoteur.

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL NUMÉRO 501925
(RUE ROMÉO-MARION)**

032-2007

**ACCEPTATION DU PROJET DE CESSION DES INFRASTRUCTURES DE
RUES**

ATTENDU la résolution numéro 196-2005 ainsi que l'entente intervenue entre les parties « Construction C.J. Picard inc. et municipalité de Sainte-Croix » le 7 octobre 2005;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter le projet d'acte de cession à intervenir entre la municipalité de Sainte-Croix et Construction C.J. Picard inc. relativement à la rue Roméo-Marion, lots 133-12, 131-32 et 131-34, tel que préparé par Me Marylène Demers, notaire.

AVIS DE MOTION

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 384-2007 (MODIFICATION DES AN-
NEXES « K » ET « O »)**

Avis de motion est donné par Michel Routhier, que lors d'une session ultérieure, le conseil municipal présentera un règlement aux fins de modifier les annexes « K » et « O », du règlement numéro 333-2004 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 06 FÉVRIER 2007

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

HYGIÈNE DU MILIEU

USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

RECHERCHE EN EAU SOUTERRAINE

ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE OPTION N° 1

033-2007

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 JM MASSÉ & FILS INC. (FORAGE DE SONDAGES DE RECONNAISSANCE)

ATTENDU la résolution numéro 218-2006;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter le décompte progressif n° 1 relativement au forage de sondages de reconnaissance du projet de recherche en eau pour l'usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard, selon la recommandation de la firme Arrakis Consultants inc. datée du 17 janvier 2007, et d'autoriser le paiement d'une somme de 21 533,30 \$ à JM Massé & Fils inc., telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 59739 datée du 15 janvier 2007.

034-2007

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2 JM MASSÉ & FILS INC. (FORAGE DE SONDAGES DE RECONNAISSANCE)

ATTENDU la résolution numéro 218-2006;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter le décompte progressif n° 2 relativement au forage de sondages de reconnaissance du projet de recherche en eau pour l'usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard, selon la recommandation de la firme Arrakis Consultants inc. datée du 2 février 2007, et d'autoriser le paiement d'une somme de 3 532,45 \$ à JM Massé & Fils inc., telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 59888 datée du 31 janvier 2007.

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN 3^{ÈME} PUIITS ET D'INFRASTRUCTURES À SAINT-ÉDOUARD

035-2007

PROJET D'ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉDOUARD

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Édouard procède actuellement à un important projet d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts sur leur territoire;

ATTENDU QUE notre projet de recherche d'une 3^{ème} source en eau potable pour alimenter notre usine de traitement de l'eau potable est situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Édouard;

ATTENDU la résolution numéro 2006-02-36 de la municipalité de Saint-Édouard relativement à leur engagement;

ATTENDU nos résolutions numéros 042-2006 et 218-2006 relativement aux mandats octroyés pour effectuer les travaux relatifs à la recherche en eau;

CONSIDÉRANT QUE les évaluations faites à ce jour permettent de croire que le débit recherché pour notre alimentation à partir du 3^{ème} puits de Saint-Édouard serait satisfaisant;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard a retenu les services de la firme d'ingénieur Roche ltée, Groupe-conseil pour leurs travaux;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 06 FÉVRIER 2007

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux pour toutes les parties d'utiliser les services de la même firme d'ingénieur pour la continuation de notre projet;

CONSIDÉRANT la rencontre entre les parties, la firme Roche ltée et les municipalités de Saint-Édouard et de Sainte-Croix, le 30 janvier 2007;

CONSIDÉRANT QU'il est convenu que la municipalité de Saint-Édouard agira à titre de maître d'œuvre de l'ouvrage;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Croix mandate la municipalité de Saint-Édouard pour agir comme maître d'œuvre de l'ouvrage et que la firme Roche ltée agisse pour la municipalité de Sainte-Croix comme firme d'ingénieur-conseil selon la proposition budgétaire présentée pour le prix de 61 125 \$, taxes en sus, laquelle devra s'assurer auprès

036-2007

MANDAT À ROCHE LTÉE À NOUS REPRÉSENTER

ATTENDU la résolution numéro 035-2007 relativement à notre projet de recherche en eau potable et à la construction d'un 3^{ième} puits et de ses infrastructures afin d'alimenter notre usine de traitement de l'eau potable située sur le territoire de Saint-Édouard;

CONSIDÉRANT QUE Roche ltée, Groupe-conseil, est la firme d'ingénieur retenue à la réalisation de nos travaux dans le cadre d'une entente intermunicipale à intervenir incessamment avec la municipalité de Saint-Édouard;

CONSIDÉRANT QUE notre projet, y incluant la mise aux normes des installations de captage, selon le rapport déjà préparé par Roche ltée, référence 23393-001 mars 2005, est admissible au Programme d'infrastructures Québec-Municipalité « Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) »;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de mandater Roche ltée à préparer tous les documents requis dans le cadre de ce programme et à nous représenter auprès des instances gouvernementales.

037-2007

MANDAT À INSPEC-SOL INC. (LABORATOIRE)

ATTENDU la résolution numéro 035-2007 relativement à notre projet de recherche en eau potable et à la construction d'un 3^{ième} puits et de ses infrastructures afin d'alimenter notre usine de traitement de l'eau potable située sur le territoire de Saint-Édouard;

CONSIDÉRANT QUE « Inspec-Sol inc. » est le laboratoire actuellement utilisé dans le projet de la municipalité de Saint-Édouard et qu'il serait plus avantageux pour Sainte-Croix d'utiliser cette même firme;

CONSIDÉRANT l'offre reçue pour le prix de 7 775 \$, taxes en sus;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de mandater « Inspec-Sol inc. » à procéder aux travaux selon l'offre présentée et datée du 02 février 2007 pour le prix de 7 775 \$, taxes en sus.

AVIS DE MOTION (RÈGLEMENT D'EMPRUNT)

Avis de motion est donné par Jean Lafleur, que lors d'une session ultérieure, le conseil municipal présentera un règlement décrétant des travaux de construction d'un 3^{ième} puits en eau potable et de ses infrastructures afin d'alimenter son usine de traitement de l'eau potable

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 06 FÉVRIER 2007

située sur le territoire de Saint-Édouard et pour autoriser un premier emprunt de ± 765 000 \$ pour en acquitter le coût.

Les travaux seront réalisés en deux (2) phases :

- La première phase en 2007 pour un cout estimé à ± 765 000 \$
- Et la deuxième phase en 2008 pour un cout estimé à ± 600 000 \$, y incluant la mise aux normes des installations de captage, selon le rapport référence 23393-001 de mars 2005.

Demande de dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec.

VARIA

CARACTÉRISATION AGRICOLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

DÉPÔT DU RAPPORT DE MADAME ADELINE BAZOGE

Dépôt du rapport daté de février 2007 et une présentation publique sera faite ultérieurement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Demande de monsieur Raynald Larochelle au conseil de passer un règlement pour protéger les agriculteurs concernant le réaménagement agricole vs les sablières.

038-2007 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de lever la présente session à 20 : 50 heures.

Jacques Gauthier
Maire

Bertrand Fréchette
Directeur général et secrétaire-trésorier